

A toutes les personnes qui ont soutenu financièrement le comité de soutien aux 3+4 de Briançon

Bonjour,

Par cette lettre, le comité de soutien aux 3+4 de Briançon, souhaite chaleureusement vous remercier pour votre soutien financier.

Grâce à vous, quatre avocat.e.s ont été payé.e.s pour la première phase de défense de Théo, Bastien et Eleonora. Il nous reste actuellement 3000 CHF venant de Genève, et 5000 € venant de France, pour commencer la nouvelle phase du procès qui a vu inculper quatre nouvelles personnes luttant hebdomadairement dans la région frontalière de Clavière-Briançon. C'est ainsi que les comités de soutien aux 3 de Briançon deviennent les comités de soutien aux 3+4, en espérant que l'addition s'arrête à cet échelon. Reste que ces sept personnes demeurent arbitrairement choisies parmi plus de 200.

En effet, la demande de report au Conseil Constitutionnel demandé le 31 mai, jugée entre juin et juillet, n'a pas abouti. Cette dernière a reconsidéré le délit de solidarité en ce qui concerne l'"aide au séjour" et l'"aide à la circulation". Elle n'est par contre pas entrée en matière sur l'"aide à l'entrée", ce qui leur permet donc de poursuivre les sept personnes inculpé.e.s, comme si l'aide et la solidarité avait des frontières.

Le procès aura donc lieu le 8 novembre prochain. Plusieurs rencontres entre les sept ont déjà eu lieu, et le comité de soutien genevois se remet en route pour la suite des mobilisations qui risquent d'être déterminantes. Tant la stratégie de défense que le discours politique restent passablement les mêmes que ceux adoptés par le comité de soutien lors de la première phase du procès. Ajoutons qu'avec ces quatre nouvelles personnes inculpé.e.s, une nouvelle dynamique se met en place. Elles ont une très bonne connaissance du sujet (car quotidiennement confronté à la situation), de nouvelles idées et de nouveaux contacts.

A cet égard et pour des raisons stratégiques, il a été décidé de remanier l'équipe de défense. Trois nouveales avocat.e.s ont rejoint l'équipe: Maeva Binimelis du barreau de Nice qui a déjà suivi, avec un certain succès, des affaires liées au délit de solidarité; William Bourdon, avocat reconnu et expérimenté de Paris; et Vincent Brengarth, collaborateur de ce dernier.

Sur place, la situation reste déplorable. Nous avons eu vents d'exactions policières de plus en plus nombreuses (menace à l'arme à feu, racket, tabassage, guet apens, ...). La militarisation de la frontière est toujours d'actualité. A côté de ça, argent, marchandises et personnes blanches continuent de passer sans se faire contrôler. La réponse de l'Etat à l'arrivée d'autres êtres humains à leur frontière reste celle de la répression et non de l'accueil. Ce dernier ne semble par ailleurs jamais se poser la question de la raison de l'exil d'une partie de la population humaine, certainement car lui-même soutien et participe au système qui le crée.

Lors du procès et dans les médias, nous allons essayer de dénoncer cette situation, réels problèmes de fonds qui ont amené à la criminalisation de ces sept personnes.

L'enjeu du procès sera aussi celui-ci: la sentence fera office de jurisprudence et aura donc un impact direct pour les personnes qui luttent tous les jours à la frontière, et indirectement envers les personnes qui cherchent à traverser ces montagnes au péril de leur vie.

La mobilisation sera donc potentiellement déterminante pour les sept inculpées, mais surtout pour toutes les migrant.e.s qui subissent, tous les jours et partout en Europe, l'affront de politiques migratoires criminalisantes et déshumanisantes. Les différents comités de soutien ont donc fait un appel à mobilisation et à actions décentralisées, en amont et le jour du procès, ici et ailleurs. A Genève, nous espérons que cette mobilisation permette d'alimenter le débat sur d'autres frontières, toutes aussi violentes, comme le centre de rétention administrative projeté au Grand-Saconnex, l'application des renvois Dublin ou les violences policières. Au-delà de l'issue de ce procès, nous espérons que cette mobilisation puisse faire avancer le débat public plus général autour des questions d'exil, de répression, de racisme et de leurs origines.

C'est notamment en ce sens que nous continuerons de lutter.

Encore nos plus grands remerciements pour votre soutien financier et militant.

Solidarité sans frontière

Le comité de soutien au 3+4 de Briançon